



## Rapport final L'AMIE

Autonomisation des femmes au Rwanda

Période couverte : 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 30 septembre 2022



## 1. ATTEINTE DES RÉSULTATS ET ACTIVITÉS RÉALISÉES

### 1.1 Présentez les activités réalisées dans le cadre du projet

Activités prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
<p>1111- Inscrire les femmes et leurs enfants (f/g) à la mutuelle de santé.</p>	<p>Au cours du projet, 93 femmes bénéficiaires du projet et leurs enfants (146 f / 142 g) ont été inscrits à la mutuelle de santé avec la collaboration du service social de l'administration locale.</p> <p>Grâce à la mutuelle, les femmes et les enfants du projet ont maintenant accès à des services de santé en cas de maladie. Au cours du projet, plusieurs membres inscrits ont bénéficié de soins de santé facilités par la mutuelle comme des soins primaires dans un centre de santé (malaria, vers intestinaux, la toux et les maladies de la peau) et de soins par des spécialistes pour les maladies chroniques (diabète, hypertension).</p>	<p>Pour les femmes qui n'ont pas eu besoin d'être inscrites à la mutuelle, il y a une femme qui a abandonné le projet et 6 femmes qui étaient déjà inscrites grâce à un programme du gouvernement. En plus de l'appui au soin de santé facilité par la mutuelle, l'équipe de projet a constaté que les familles avaient besoin de kits d'hygiène qui permettront d'agir en prévention de certaines maladies. Ainsi, toutes les familles ont bénéficié d'un kit d'hygiène composé de savons et de serviettes hygiéniques pour les femmes et les filles ainsi que du matériel de protection contre la COVID-19. Ces kits ont été grandement appréciés comme l'ont témoigné les femmes et jeunes.</p>
<p>1112- Dispenser aux femmes et aux jeunes (f/g) des ateliers de formation sur la santé sexuelle et reproductive.</p>	<p>Au total, ce sont six ateliers de formation sur la santé sexuelle et reproductive, soit trois ateliers (2 jours chaque) dispensés à chaque cohorte de femmes et jeunes participants au projet. Un total de 100 femmes et 100 jeunes (62 f / 38 g) ont été formés. La première série de trois ateliers a été offerte en janvier et février 2020 et les trois autres en février 2021. Les ateliers étaient divisés ainsi : un premier atelier était dispensé aux femmes ; un deuxième atelier était dispensé aux jeunes et le dernier atelier était dispensé aux deux groupes (femmes et jeunes) ensemble.</p> <p>Les ateliers, dispensés par un consultant spécialisé sur le sujet ainsi qu'en santé publique et santé mentale, avaient comme objectifs de permettre aux femmes et leurs enfants d'acquérir des connaissances sur la santé sexuelle et reproductive et, par la suite, d'échanger sur le sujet au sein de leur famille et dans leur entourage. Au cours des ateliers, les thèmes suivants ont été abordés : la définition de la santé sexuelle et reproductive; les services offerts aux jeunes; les services offerts aux jeunes filles et femmes enceintes; les organes génitaux et les maladies sexuellement transmissibles et le VIH; le cycle menstruel et la prévention des grossesses non désirées; la sexualité et les drogues; connaître et gérer son corps; les méthodes contraceptives.</p>	<p>Des ateliers étaient prévus au cours de l'été 2020-2021 avec la collaboration des stagiaires QSF. Malheureusement, les stages QSF ont été annulés à cause de la pandémie. Toutefois, une partie des activités qui étaient prévues dans le cadre du stage a pu être réalisée. En effet, l'OPDE a produit des documents imprimés et audiovisuels de sensibilisation sur la thématique. Finalement, grâce au matériel d'apprentissage à distance (télévision) qui a pu être acquis grâce à ce fonds, les jeunes ont pu suivre les capsules diffusées sur la télévision nationale en lien avec la santé sexuelle et plus spécifiquement les violences sexuelles et participer à des ateliers participatifs organisés par les encadreurs de l'OPDE afin de les aider à réviser certaines thématiques. De plus, une consultante québécoise a renforcé les capacités des intervenants de l'OPDE dont ceux et celles du CFP en leur offrant des formations sur le sujet afin qu'ils puissent à leur tour transmettre les informations aux jeunes.</p>

Activités prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
	<p>La méthodologie utilisée, soit de former les groupes séparément et de les réunir ensemble pour le dernier atelier, a permis aux uns.es et aux autres de s'exprimer librement et a permis au formateur d'identifier les failles de communication entre les mères et leurs enfants. Les femmes et les jeunes ont été très satisfaits de la formation tant au niveau des thèmes que de la méthodologie utilisée. Désormais, les mères et leurs enfants échangent entre eux sur la sexualité et la santé reproductive.</p>	
<p>1121- Inscrire de manière équitable les jeunes (f/g) à la formation professionnelle.</p>	<p>Au cours du mois de décembre 2019, l'équipe du projet a organisé la rentrée de la première cohorte et recruté les deux formateurs. Avec l'appui des formateurs, le programme de formation professionnelle respectant les normes du programme du département de l'enseignement professionnel a été mis en place et l'achat des équipements et fournitures a été réalisé.</p> <p>Au total, 100 jeunes (2 cohortes) ont été inscrits et ont bénéficié d'une formation professionnelle de 10 mois (incluant un mois de stage) dans l'une des deux sections offertes, soit 50 jeunes (34 f / 16 g) en hôtellerie et 50 jeunes (29 f / 21 g) en maçonnerie. Une première cohorte a débuté en janvier 2020 et la deuxième en mars 2021.</p> <p>Dans les deux sections, les jeunes ont appris à connaître le matériel utilisé, son entretien et la prévention des accidents au travail. Chaque section avait les cours théoriques et pratiques, en plus, d'un cours sur l'entrepreneuriat. Le programme de formation était davantage axé sur les cours pratiques afin que les jeunes puissent être prêts pour le marché du travail. Voici des exemples de matières dispensées au cours maçonnerie: 1) Implantation du bâtiment ; 2) Fondation ; 3) Élévation des murs, pavage, etc. Et en hôtellerie: 1) Préparation des potages ; 2) Préparations des salades; 3) Préparation des sauces; 4) Préparation des plats consistants; 5) Préparation des pâtisseries; 6) Préparation des thés, etc.</p> <p>En cours de formation, les jeunes ont réalisé trois examens trimestriels. Les résultats obtenus après chaque trimestre ont permis aux formateurs de s'ajuster à partir des difficultés de chacun. Après leur stage, les jeunes des 2 cohortes ont réalisé un examen final. Les 92 jeunes qui ont complété leur formation, soit 48 (33 f / 15 g) en hôtellerie et 44 (23 f / 21 g) en maçonnerie ont réussi leur examen.</p>	<p>L'OPDE a voulu que les sections non habituelles aux uns et aux autres soient confiées à un formateur de sexe opposé (Une femme pour la section maçonnerie et un homme pour la section hôtellerie) pour qu'il soit le premier mentor aux jeunes de sa section ce qui s'est avéré être un élément positif pour les jeunes.</p> <p>Après avoir été interrompu pendant plusieurs mois en raison de la pandémie de la COVID-19 en l'an 1, à sa réouverture, le programme de formation a dû faire des ajustements afin de respecter les mesures sanitaires en place pour éviter la propagation de la COVID-19 (voir les principales difficultés au point 2.1).</p> <p>En cours d'année scolaire, 4 jeunes de la 1re cohorte et 4 jeunes de la 2e ont abandonné leur formation pour diverses raisons (voir section 2.1 Principales difficultés rencontrées).</p>

Activités prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
<p>1122- Effectuer le suivi des jeunes finissants/es dans leur milieu de stage et dans leur insertion en emploi.</p>	<p>Dans le cadre du programme de formation, les jeunes ont réalisé un mois de stage dans leur domaine afin qu'ils ou elles puissent mettre en application les techniques apprises en cours de formation. Les formateurs.rices ont effectué le suivi de ces jeunes dans leur milieu de stage et à la fin de celui-ci les jeunes ont réalisé leur examen final. Après leur formation, un appui à la recherche d'emploi a également été offert à ces jeunes par la direction de l'OPDE, l'équipe du projet ainsi que les responsables des stages. Ils et elles ont été très appréciés.es dans leur milieu de stage et plusieurs chefs d'entreprises leur ont offert un travail.</p> <p>Depuis la fin de la formation, la majorité des jeunes en hôtellerie (42 jeunes (29 f / 13 g)) ont trouvé un travail et tous les jeunes qui ont terminé la formation en maçonnerie trouvent ponctuellement du travail, comme c'est le cas pour tous.tes les maçons.nes de la localité.</p>	
<p>1211 – Former les femmes en gestion et entrepreneuriat.</p>	<p>Au mois de novembre 2019, avec l'appui de l'administration locale (du District Huye à la cellule Mwulire) et de sa chargée du genre, l'OPDE a rencontré les différentes autorités du secteur Mbazi pour expliquer le projet et obtenir leur collaboration pour la bonne réussite de celui-ci. À la suite de plusieurs rencontres, 50 femmes par année (2019 et 2020) ont été identifiées par les autorités locales.</p> <p>Au total, ce sont 99 femmes (2 cohortes) qui ont été formées en gestion et entrepreneuriat, soit une formation en décembre 2019 et une autre en novembre 2020, par un formateur externe avec l'appui des animatrices communautaires et de la coordonnatrice. La formation, d'une durée de 12 jours, a été répartie sur 3 ou 4 semaines selon les disponibilités des femmes. La formation avait pour objectif de rendre la participante capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier l'activité génératrice de revenus,</li> <li>- Inventorier et budgétiser les besoins nécessaires pour monter l'activité;</li> <li>- Élaborer la stratégie marketing (marketing-mix) pour son produit/service;</li> <li>- Calculer la rentabilité (profit/perte) de son produit/service;</li> <li>- Calculer l'intérêt d'une épargne placée dans la banque SACCO;</li> <li>- Définir une coopérative;</li> <li>- Énoncer les principes et valeurs d'une coopérative;</li> <li>- Définir les avantages d'être en coopérative;</li> <li>- Énoncer les droits et obligations d'une membre d'une coopérative;</li> <li>- Définir les organes dirigeants d'une coopérative.</li> </ul>	<p>Une des 50 femmes de la 2<sup>e</sup> cohorte n'a pas pu assister à la formation en novembre 2020 puisqu'elle était malade, mais elle a assisté aux mises à niveau. En effet, à la suite des formations offertes, l'équipe du projet a constaté que les femmes avaient besoin de renforcer leurs capacités sur certains thèmes en particulier. Alors, au cours du projet, les animatrices ont profité des visites de suivi sur le terrain auprès des femmes pour réaliser des mises à niveau sur les thèmes suivants : calcul de la rentabilité, révision sur les statuts de la coopérative, stratégie du marketing, système d'enregistrement des entrées et sorties (tenir la fiche du stock et enregistrer les dépenses journalières).</p> <p>De plus, grâce au fonds réaffecté par le programme QSF, les femmes ont pu bénéficier, d'une formation de mise à niveau sur la gestion d'une AGR. Cette formation a été réalisée par la coordonnatrice du projet et visait à renforcer les capacités des femmes en vue de leur octroyer des fonds pour le démarrage d'un petit commerce et élevage de porc également appuyé par le fonds réaffecté du programme QSF en 2020 et 2021.</p>

Activités prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
	<p>À la fin des formations, le formateur évaluait la satisfaction de la formation ainsi que les connaissances acquises afin de déterminer si du renforcement était nécessaire sur certains thèmes moins bien compris.</p>	
<p>1212- Fournir un encadrement régulier aux groupes de femmes.</p>	<p>Au cours du projet, un encadrement régulier aux groupes de femmes a été fourni par deux animatrices communautaires résidant dans la zone d'intervention du projet. Les animatrices ont rencontré les femmes chaque semaine selon le calendrier concerté avec chacune des coopératives. Généralement, les femmes allaient aux champs deux fois la semaine et les animatrices s'y rendaient pour voir la ponctualité et le dynamisme des femmes. Elles en profitaient également pour réaliser des mises à niveau concernant la formation sur la gestion et l'entrepreneuriat.</p> <p>Trimestriellement, les animatrices ont évalué les indicateurs en collaboration avec l'agronome et appuyé les femmes dans la recherche et l'acquisition des intrants agricoles et les produits de lutter contre les insectes ravageurs.</p> <p>Les femmes ont bénéficié également d'un encadrement par un agronome qui leur a offert une formation continue en agro-environnement. Cette formation a été offerte à chaque étape de la culture du maïs et du haricot. L'agronome a rencontré les femmes sur le terrain et leur a enseigné des techniques sur les thèmes suivants : la gestion durable des cours d'eau; la création et l'utilisation du compost; le cycle de production du maïs et du haricot; les maladies des plantes et leur traitement; la protection de l'environnement et la lutte contre l'érosion.</p> <p>Au cours de la dernière année du projet, l'encadrement portait davantage sur le suivi des activités des femmes ainsi que le suivi de la mise en application des acquis des formations des années 1 et 2.</p>	<p>Les animatrices ont été recrutées en l'an 1 grâce à leur expérience dans l'encadrement des femmes et des jeunes dans leur communauté. Elles sont membres du Conseil National des Femmes dans leur localité. Une d'entre elles est membre du conseil consultatif de la cellule d'intervention du projet. Le fait que les animatrices résident dans la même localité où a lieu le projet a facilité l'encadrement pendant la période de confinement de mars à juillet 2020.</p> <p>Deux stagiaires du programme SIJ devaient réaliser un mandat de 6 mois en 2020 et 2021 comme agent.e en intervention sociale afin d'appuyer l'équipe locale au suivi et la mise en place des coopératives de femmes. Toutefois, comme il n'était pas possible de réaliser des stages dû à la pandémie, le programme SIJ s'est adapté en permettant la réalisation de stage virtuel d'une durée de 4 mois. Les mandats ont dû être revus en conséquence puisque les mandats définis au départ étaient difficilement réalisables à distance. Après consultation auprès du partenaire, les mandats ont été axés sur le renforcement de capacité au niveau de la gestion de projet et de l'intervention sociale. Un stage en gestion de projet a eu lieu de mai à août. L'autre stage n'a duré qu'un mois, de septembre à octobre 2021, puisque la personne a mis fin à son stage.</p>
<p>1221-Effectuer les études de marché et de rentabilité pour les activités proposées et effectuer les études environnementales pour les activités ciblées.</p>	<p>Les études de rentabilité et l'étude environnementale ont été réalisées en décembre 2019 et janvier 2020 pour les 2 premières coopératives choisies par les femmes, soit la culture du maïs et du haricot. Ces deux activités ont été sélectionnées à partir des critères suivants : le marché, la technique culturale, le capital et les risques. Le marché est très propice pour le maïs puisqu'il constitue l'aliment de base de la population et la culture est encouragée par le gouvernement.</p>	<p>Étant donné que les activités choisies étaient les mêmes pour les femmes de la 2e cohorte, il n'a pas eu d'études de rentabilité et environnementale en l'an 2. Les mêmes mesures d'atténuation des principaux impacts s'appliquent et l'agronome s'est assuré la mise en application de celles-ci lors de ces suivis auprès des femmes tout au long du projet.</p>

Activités prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
	<p>L'étude environnementale effectuée a permis d'identifier et d'analyser les impacts environnementaux et de proposer un plan de mitigation ou les mesures d'atténuation des principaux impacts ainsi qu'un plan de gestion environnemental et social. L'un des impacts identifiés est la <i>Contamination humaine, de la biodiversité ainsi que la qualité du sol</i>. La mesure proposée pour atténuer l'impact pour des fertilisants, est de sensibiliser les agriculteurs à l'utilisation de la fumure organique et réduire au maximum la quantité d'engrais minéraux à appliquer. Pour les pesticides, en cas d'absences d'autres alternatives, on doit former les utilisateurs afin qu'ils sachent comment se prémunir contre les dangers et appliquer avec précision sur les plantes cibles.</p>	
<p>1222- Mettre en place les nouvelles activités génératrices de revenus par les femmes regroupées en coopérative.</p>	<p>La mise en place de 4 coopératives (2 coopératives par année) a été réalisée en l'an 1 et 2 au cours de la formation en gestion et entrepreneuriat.</p> <p>Avant la mise en place de leur activité, les femmes ont procédé à l'élection des comités exécutifs et la création des groupes de travail dans les coopératives. Les deux groupes ont mis en place leurs comités de gestion. Chacun des groupes a élu parmi ses membres les représentantes du conseil d'administration et du comité de pilotage. Les comités ont fixé une rencontre hebdomadaire afin d'assurer le suivi quotidien des activités et ont fixé une cotisation hebdomadaire individuelle de 100 francs rwandais à la coopérative.</p> <p>Par la suite, les coopératives ont mis en place leur nouvelle activité génératrice de revenus. Les équipements et fournitures pour les coopératives ont été acquis: les houes, les machettes, les bêches, les pelles, les brouettes, etc.</p> <p>Au cours des saisons culturales, les femmes ont réalisé divers travaux agricoles avec l'appui de l'agronome: préparation du terrain, réalisation du semis du maïs et haricot, le traitement des insectes, l'aménagement de compostières, les visites dans les champs pour voir l'état des cultures et assurer une présence (pour éviter que leurs récoltes soient mangées par les oiseaux ou volées) et les récoltes.</p>	<p>Le terrain pour les cohortes de l'an 1 et 2 a été acquis la première année, soit janvier 2020 après avoir cherché dans diverses localités du secteur Mbazi. N'ayant pas pu trouver un terrain d'une dimension qui convenait pour les activités des femmes de l'an 1, l'équipe du projet, avec l'approbation de L'AMIE, a trouvé un grand terrain de 2 hectares qui pouvait également être utilisé pour les activités des femmes de l'an 2.</p> <p>La période culturale du maïs s'étend sur 2 saisons : la saison A débute en septembre/octobre et la saison B en janvier/février. Les femmes de la première cohorte n'ont pas pu profiter au maximum de leur première année puisqu'elles ont cultivé lors de la saison B et ont été affectées par le ralentissement des activités imposé par le confinement qui a duré de la mi-mars jusqu'au mois de juillet 2020. (Voir le point 2.1 principales difficultés).</p> <p>Les femmes de l'an 1 avaient bénéficié d'un appui du programme QSF pour démarrer une AGR d'élevage de porc. Comme les résultats furent très bons, les femmes de l'an 2 ont voulu réaliser aussi cette activité. Pour ce faire, une porcherie a été construite, dans le cadre de ce projet, et les femmes de l'an 1 leur ont donné des porcelets.</p>

Activités prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
	<p>Au total, pour les 4 coopératives ce sont 15 928 kg de maïs et 2 524 kg de haricot qui ont été récoltés et transformés. Pour le maïs, une partie a été distribuée aux femmes des coopératives pour leur consommation et l'autre partie vendue aux profits des coopératives (3 379 600 FRW). Pour les haricots, une partie des récoltes a été distribuée aux femmes des coopératives pour leur consommation et l'autre partie a été conservée comme semences pour la prochaine saison.</p>	
<p>1311-Dispenser des sessions de formation sur les droits aux participants/es afin de leur faire prendre conscience de leurs droits et des ressources pour les défendre.</p>	<p>Au total, ce sont six sessions de formation sur les droits, soit trois sessions de formation (trois jours chaque session) dispensées à chaque cohorte de femmes et jeunes participants au projet. Un total de 99 femmes et 96 jeunes (59 f / 37 g) ont été formés. La première série de trois sessions de formation a été offerte en septembre 2020 et les trois autres en août 2021. Les sessions étaient divisées ainsi : une première session était dispensée aux femmes ; une deuxième session était dispensée aux jeunes et la dernière était dispensée aux deux groupes (femmes et jeunes) ensemble. Les sessions, dispensées par la coordonnatrice du Conseil National de la Femme (CNF), avaient comme objectifs d'améliorer les connaissances des participants.es vis-à-vis leurs droits et devoirs, de les préparer à se référer à la loi et non aux coutumes ou aux fausses informations dans la transmission des messages de défenses des droits, de les préparer à devenir acteur.rice de promotion et de défense des droits de la femme et de l'enfant dans la communauté. Voici des thèmes qui ont été abordés : les textes et lois mis en place au Rwanda pour la protection et défense des droits de la femme et de l'enfant ; les droits des femmes et des enfants ainsi que la procédure pour défendre ses droits ; expliquer le rôle du service de l'État civil dans le cadre du mariage et de l'inscription des enfants ; les formes de violences faites aux femmes et aux enfants et les stratégies pour y faire face; les services et associations qui militent pour le droit des femmes et des enfants, etc.</p> <p>Au cours de la formation dispensée à la cohorte de l'an 1 en septembre 2020, 10 ambassadrices ont été élues afin qu'elles puissent réaliser des activités de sensibilisation sur les droits dans leur communauté. Elles ont été élues à partir des critères suivants : leur volonté à devenir ambassadrice, la confiance des autres femmes, savoir lire et écrire, l'intégrité et le taux de participation active lors de la formation.</p>	

Activités prévues	Activités réalisées	État d'avancement, explication des écarts et/ou commentaires
<p>1321- Réaliser par des ambassadrices/eurs des activités de sensibilisation sur les droits auprès des femmes et des hommes de la communauté de Mbazi.</p>	<p>À partir de l'an 2 et jusqu'à la fin du projet, les 10 ambassadrices ont réalisé en moyenne une séance de sensibilisation par semaine dans leur communauté, avec l'appui de la coordinatrice du CNF. Un calendrier d'animation, les thèmes et des groupes d'animation de 3 ou 4 ambassadrices étaient réalisés mensuellement. Elles ont même été invitées par l'administration locale lors de différents événements spéciaux afin de réaliser des séances. Au total, ce sont 203 séances qui ont été réalisées au cours de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année du projet et permis de rejoindre 9 665 personnes (5466 femmes, 915 filles, 2178 hommes, 864 garçons et 242 filles-mères).</p> <p>Chaque mois, un thème différent était abordé. Les thèmes abordés lors des séances touchent autant les droits de la femme que ceux des enfants. Voici des exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Droit de la femme : Comment faire valoir les droits de la femme et quels organes habiliter à le faire; obstacles à l'émancipation de la femme; connaissances des types de violences et stratégies pour y faire face; droit à la succession et l'héritage; stratégies pour prévenir les grossesses non désirées; avantages du mariage légal, etc.</li> <li>- Droit de l'enfant : Droit de l'enfant et devoir des parents pour ces droits; inscription des enfants dans les registres de l'état civil dès leur naissance; droit à la succession; sensibilisation des parents et jeunes à la lutte contre l'abandon de l'école; lutte contre le vagabondage; informations sur les institutions qui militent pour les droits de l'enfant; reconnaissance des enfants nés des filles-mères ; droit à l'alimentation chez les enfants, etc.</li> </ul> <p>Ainsi que des thèmes généraux qui touchent les deux : le rôle des hommes dans le respect des droits de la femme et de l'enfant, les conséquences des conflits familiaux sur le droit de la femme et de l'enfant, etc.</p>	<p>Cette activité a répondu à un besoin des communautés qui faisaient parfois appel aux ambassadrices. En effet, en plus des activités hebdomadaires réalisées dans leur communauté, les autorités locales ont mobilisé beaucoup de personnes et ont invité nos ambassadrices à animer les thèmes sur les droits de la femme et de l'enfant, car ce sont des thèmes sensibles dans le milieu rural. Plusieurs personnes ont été rejointes par les séances organisées dans le cadre d'événements spéciaux comme la célébration de la journée de la femme rurale (15 octobre) ou la journée de la femme (8 mars). De plus, les ambassadrices ont profité des séances d'animation qui se tenait à propos de la COVID-19 pour animer leur séance. Il y avait des thèmes qui attiraient plus de personnes que d'autres, notamment ceux sur la succession et la violence.</p>

## 1.2 Présentez l'atteinte des résultats immédiats et intermédiaires

1 Résultats IMMÉDIATS (maximum de 6)	Indicateurs de rendement	Situation de départ/ données de base	Cibles à la fin du projet	Résultats atteints -FINAL
1. Accès égalitaire et non discriminatoire aux services de santé pour les femmes et les enfants (f/g).	<p>a) Pourcentage de participants/es qui ont eu accès aux services de santé de manière égalitaire et non discriminatoire.</p> <p>b) Niveau de satisfaction des participants/es par rapport à l'accès aux services de santé.</p>	<p>Actuellement, les participants/es n'ont pas encore été identifiés/es.</p> <p>Au Rwanda, il existe un système de mutuelle de santé. Cependant, le groupe cible (les femmes très vulnérables) n'a souvent pas accès à cette mutuelle faute de moyen financier pour défrayer les frais de base.</p>	<p>a) 85%</p> <p>b) Élevé</p>	<p>a) <b>100%</b> des participants/es ont eu accès aux services de santé de manière égalitaire et non discriminatoire, soit par un accès aux ateliers de formation en santé sexuelle et reproductive (100 femmes et 100 jeunes (62 f /38 g)) et par l'accès à la mutuelle de santé (93 femmes et 288 jeunes (146 f /142 g)). Les femmes ont eu des connaissances suffisantes sur l'importance d'avoir la mutuelle pour faciliter leur accès aux services de santé. Leur accès sera assuré au-delà du projet puisqu'elles continuent à épargner grâce aux profits de leur coopérative pour s'assurer que les frais de la mutuelle soient une priorité dans leur dépense. L'administration locale a la mutuelle dans son plan d'action et sensibilise les femmes à cet effet.</p> <p>b) Le niveau de satisfaction des participants/es par rapport à l'accès aux services de santé est <b>très élevé</b>. Elles sont satisfaites de la prise en charge grâce à la mutuelle et des connaissances reçues. La formation en santé sexuelle et reproductive a été grandement appréciée par les femmes et les jeunes. Les femmes et jeunes utilisent leurs connaissances pour utiliser les services et sensibiliser dans leur entourage sur les ressources disponibles. Ils partagent également leurs connaissances dans la famille notamment sur la contraception qui aura certainement un impact sur les grossesses non désirées et ITSS. Grâce à la mutuelle et leurs nouvelles connaissances, cela a donné le goût aux femmes de fréquenter les services qu'elles n'avaient pas l'habitude d'utiliser avant le projet. La coordonnatrice témoigne de la situation d'une femme ayant un cancer qui a accepté d'être soignée et suivre ses traitements pris en charge par l'État. Les femmes n'hésitent plus à faire appel aux agents de santé communautaire qui sont les premiers répondants pour recevoir des premiers soins en cas de fièvre, de diarrhée, pour réaliser un test pour la malaria, etc.</p>
2. Accès égalitaire et non discriminatoire à l'éducation pour les jeunes (f/g).	<p>a) Pourcentage des jeunes participants/es ayant eu accès à l'éducation de manière égalitaire et non discriminatoire.</p>	<p>Actuellement, les jeunes participants/es n'ont pas encore été identifiés/es.</p> <p>Selon l'enquête qui a été réalisée auprès d'un groupe</p>	<p>a) 85%</p> <p>b) Élevé</p>	<p>a) <b>100%</b> des jeunes participants/es (100/100) soit (62 f / 38 g) ont eu accès à l'éducation de manière égalitaire et non discriminatoire. Au cours des 2 dernières années, 50 jeunes (34 f / 16 g) ont été inscrits dans la section hôtellerie et 50 jeunes (29 f / 21 g) dans la section maçonnerie.</p>

		b) Niveau de satisfaction des participants/es par rapport à l'accès à l'éducation.	de femmes du District de Huy en mai 2019, 60% de leurs enfants, en âge scolaire, ne sont pas scolarisés faute de moyen financier.		b) Le niveau de satisfaction des participants/es par rapport à l'accès à l'éducation est <b>très élevé</b> . Voici le témoignage d'une jeune fille qui a fait la formation en maçonnerie et qui n'aurait pas eu accès à cette formation sans ce projet: <i>Au début de la formation, j'avais peur et je n'étais pas motivée. Quand j'ai vu que ma formatrice était une femme, j'ai compris que ce métier est aussi pour les filles. En classe comme en stage, j'ai eu de bonnes notes, si bien que le responsable du stage m'a engagé juste après le stage. À présent, je trouve facilement du travail sur différents chantiers et l'OPDE m'a recrutée comme mentor afin que je serve d'exemple aux autres jeunes filles. Grâce aux revenus que je gagne, j'aide ma famille dans les dépenses du quotidien.</i>
3.	Capacités renforcées des femmes en gestion et entrepreneuriat.	a) Pourcentage de participantes ayant développé des capacités en gestion et entrepreneuriat.  b) Niveau de satisfaction des femmes quant aux capacités développées et leur application dans la gestion de leur coopérative.	Actuellement, aucune femme parmi le groupe cible n'a été formée en gestion et entrepreneuriat.	a) 85%  b) Élevé	a) <b>92 %</b> (92/99) des participantes formées en l'an 1 et 2 ont développé des capacités en gestion et entrepreneuriat à la suite de la formation en gestion et entrepreneuriat, en comparant les résultats du prétest et posttest. De plus, les mises à niveau lors de leurs rencontres hebdomadaires ont fortement amélioré leur capacité dans la gestion de leur coopérative. Les thèmes qui n'avaient pas été compris lors des formations avaient été identifiés et révisés progressivement. Elles ont témoigné de leur expérience aux femmes des nouvelles coopératives.  b) Le niveau de satisfaction des femmes quant aux capacités développées et leur application dans la gestion de leur coopérative est <b>très élevé</b> . N. Donathile témoigne que désormais elle sert de modèle dans la bonne gestion de son AGR et explique aux femmes de son quartier comment choisir une activité rentable. Elle dit : <i>que la coopérative est un cadre qui permet d'avoir des capacités à travailler en groupe, chacune apporte sa force pour le bien commun. Le suivi et l'encadrement qui nous ont été offert nous permettront de pérenniser l'action.</i>
4.	Développement accru de nouvelles activités économiques gérées par des femmes.	a) Nombre de femmes qui développent activement une activité génératrice de revenus.  b) Niveau de qualité de la gestion des activités génératrices de revenus	Actuellement, aucune femme parmi le groupe cible n'a développé une activité génératrice de revenus.	a) 100  b) Élevé	a) <b>93 femmes</b> développent activement une activité génératrice de revenus. 6 femmes de l'an 1 et une de l'an 2 ont quitté leur coopérative pour diverses raisons : déménagement, leur état de santé, absences répétées.  b) Le niveau de qualité de la gestion des activités génératrices de revenus par les femmes est <b>très élevé</b> selon l'évaluation finale de la coordonnatrice et des animatrices communautaires. Ce niveau leur

		par les femmes.			permettra d'être autonomes dans la gestion de leur coopérative au-delà du projet bien que l'OPDE sera toujours présent si un besoin d'appui au niveau de la gestion est nécessaire. Les femmes mettent en pratique les acquis de la formation en gestion coopérative : Elles sont bien organisées dans leur activité, les groupes de travail s'occupent bien de leurs tâches et donnent régulièrement le rapport, leur argent est versé à la banque et les retraits sont décidés dans les réunions, la régularité dans les cotisations, leurs présences au travail et dans les réunions sont inscrites dans des procès-verbaux enregistrés et conservés. Les femmes gèrent elles-mêmes leur compte et dépensent leur argent après avoir demandé l'avis à tous les membres. Le partage des récoltes est fait après avoir pensé aux besoins de la saison suivante. Elles suivent également les acquis de la formation en agroenvironnement dans l'utilisation des engrais et des pesticides pour la protection de l'environnement et de leur santé.
5.	Sensibilisation des femmes et des jeunes (f/g) du projet à l'égard des droits.	<p>a) Pourcentage des participants/es du projet qui comprennent le système des droits de la femme et de l'enfant.</p> <p>b) Niveau de cohérence entre les connaissances acquises et la capacité des participants/es à les mettre en pratique.</p>	Selon l'enquête qui a été réalisée auprès d'un groupe de femmes du District de Huye en mai 2019, les femmes interrogées reconnaissent l'existence d'inégalités entre elles et les hommes au sein de leur communauté. Toutefois, leur niveau de compréhension de leurs droits est limité.	<p>a) 85%</p> <p>b) Élevé</p>	<p>a) <b>100 %</b> des participants/es (195/195) formés/es, soit les 99 femmes et 96 jeunes (59 f /37 g) comprennent le système des droits de la femme et de l'enfant à la suite des formations reçues. Il y a eu une hausse significative des résultats obtenus par les participants/es entre le prétest et le post-test qui permettent d'évaluer la compréhension. La moyenne cumulée des résultats de l'évaluation de l'an 1 et l'an 2 au prétest étaient de 49% pour les femmes et de 47% pour les jeunes et au post-test, les résultats étaient de 84% pour les femmes et 87% pour les jeunes.</p> <p>b) Le niveau de cohérence est <b>élevé</b>. Les participants/es mettent en pratique leurs connaissances acquises dans leur communauté comme ces exemples peuvent en témoigner : certain.e.s ont utilisé leurs connaissances pour orienter les autres dans la défense de leur droit; d'autres ont participé dans la résolution pacifique de conflits; des femmes ont sensibilisé sur les mariages légaux et l'inscription des enfants dans les registres de l'État civil; des femmes ont facilité à leurs jeunes enfants les démarches pour retrouver leur père. De plus, des femmes se sont fait élire dans des organes de l'administration locale.</p>
6.	Rayonnement des connaissances sur les droits de la femme et de l'enfant dans la communauté	<p>a) Nombre de personnes (f/h) sensibilisées dans la communauté.</p> <p>b) Niveau de</p>	Le niveau de compréhension des droits de la femme et de l'enfant dans la communauté ciblée est limité.	<p>a) 1200</p> <p>b) Élevé</p>	<p>a) <b>9665</b> personnes (5466 femmes, 915 filles, 2178 hommes, 864 garçons et 242 filles-mères) ont été sensibilisées par les ambassadrices appuyées par la coordinatrice du CNF.</p> <p>b) Le niveau de compréhension de la population est <b>très élevé</b>. Lors</p>

(f/h).	compréhension des droits de la femme et de l'enfant par la communauté ciblée.		<p>des activités de sensibilisation, les ambassadrices questionnaient les personnes présentes sur leur compréhension du thème traité avant et après l'activité. La majorité des personnes sensibilisées ont grandement amélioré leur compréhension des droits de la femme et de l'enfant puisque les personnes présentes n'avaient pas ou très peu de connaissance sur les droits. L'équipe du projet a observé des situations à la suite des activités de sensibilisations qui démontrent le niveau de compréhension des droits. Voici quelques exemples : des jeunes sont inscrits au registre de l'État civil dont une qui avait 18 ans; des filles-mères ont accepté de réclamer et retrouver la paternité de leurs enfants; des hommes témoignent qu'ils ont compris que la femme a droit aux biens familiaux; la communauté accepte facilement une femme leader; des belles-familles ne maltraitent plus leurs belles-filles veuves. Concernant cette dernière situation, les autorités locales ont compris cette situation et réalisent un suivi auprès des belles-familles pour éviter de la maltraitance envers les belles-filles.</p>
--------	---	--	---

Résultats INTERMÉDIAIRES (maximum de 3)	Indicateurs de rendement	Situation de départ/ données de base	Cibles à la fin du projet	Résultats atteints - Final
<p><b>A.</b> Conditions de vie améliorées des femmes et de leurs enfants (f/g) pour la préservation de la dignité humaine des populations les plus vulnérables.</p>	<p>a) Pourcentage des femmes qui notent une amélioration dans la santé des membres de leur famille.</p> <p>b) Niveau d'amélioration des conditions de vie des participants/es grâce aux revenus d'une AGR ou d'un emploi.</p>	<p>Selon l'enquête qui a été réalisée auprès d'un groupe de femmes du District de Huye en mai 2019, le revenu moyen est de moins de 1 USD/jour. Cette pauvreté extrême permet de payer un maximum d'un repas par jour à la famille. En plus d'être insuffisante en quantité, la qualité des repas est souvent très faible en nutriment ce qui entraîne des problèmes de malnutrition.</p>	<p>a) 80 %</p> <p>b) Élevé</p>	<p>a) <b>100%</b> des femmes notent une amélioration dans la santé et celles de leurs enfants grâce à la mutuelle et leur AGR. L'accès facilité aux soins primaires dans un centre de santé pour guérir des problèmes de santé (malaria, vers intestinaux la toux et les maladies de la peau), aux spécialistes pour le suivi des maladies chroniques (diabète, hypertension), aux dépistages et soins du VIH et aux produits d'hygiène, en plus de l'amélioration de leur alimentation sont des facteurs qui contribuent à améliorer la santé des femmes et de tous les membres de leur famille. Voici des exemples de femmes qui ont noté une amélioration dans leur santé ou celle des membres de leur famille : 3 femmes avaient des enfants en arrêt de croissance dû à la malnutrition ont vu leur situation s'améliorer; des femmes ont vu leur santé s'améliorer après avoir accepté de se faire soigner grâce à l'accompagnement des autres femmes et des animatrices vers les structures de soin. L'équipe a noté une différence au cours du projet dans le comportement des femmes face à leur santé, c'est qu'elles ont commencé à exprimer leurs maladies grâce aux approches et visites à domicile ce qui a facilité également l'accès aux services de santé.</p> <p>b) Le niveau d'amélioration des conditions de vie des participants/es grâce aux revenus d'une AGR ou d'un emploi est <b>très élevé</b>. Au début des activités, les femmes des 2 cohortes avaient un revenu journalier moyen de 623 FRW et seulement 9% d'entre elles pouvaient offrir 2 repas par jour à leur famille. À la fin du projet 100% des femmes offrent 2 repas par jour, grâce également aux récoltes qui ont pu être redistribuées en partie aux participants/es, et le revenu moyen par jour atteint 40 000 FRWs.</p>
<p><b>B.</b> Participation accrue des femmes en tant qu'actrices du développement pour la croissance économique de leur communauté.</p>	<p>a) Pourcentage de coopératives qui génèrent des profits.</p> <p>b) Niveau d'implantation des coopératives dans leur communauté.</p>	<p>Actuellement, les coopératives n'ont pas été mises en place.</p> <p>Les femmes du groupe cible n'ont pas accès aux ressources pour mettre en place une activité</p>	<p>a) 80%</p> <p>b) Élevé</p>	<p>a) <b>100%</b> des coopératives (4/4) génèrent des profits. Les 4 coopératives ont eu des récoltes leur permettant d'améliorer les repas des familles, garder une partie pour les semences de la saison suivante et retirer un profit cumulatif depuis le début de leur récolte de 3 379 600 FRW.</p> <p>b) Le niveau d'implantation des coopératives dans leur communauté est <b>très élevé</b>, elles sont bien intégrées dans le milieu et poursuivent</p>

		économique (fonds de démarrage, équipement, terrain, etc.).		leurs activités malgré les défis rencontrés au cours du projet notamment dû à la pandémie. Les femmes continuent à mettre à profit les acquis de la formation en gestion coopérative. Un chef de secteur témoigne de l'avantage d'avoir une coopérative dans sa communauté, il se dit très satisfait du fonctionnement des coopératives des femmes, car : <i>elles servent de modèle d'encadrement pour des personnes vulnérables. Elles se sont transformées en femmes très éveillées et responsables ayant les capacités intellectuelles et financières.</i> En plus d'être enregistrées au niveau du district comme coopérative, les coopératives sont dans un processus d'enregistrement au RCA (Rwanda coopératives Agency).
C.	Pratiques accrues de promotion des droits de la femme et de l'enfant dans la communauté.	<p>a) Pourcentage de la population sensibilisée qui s'impliquent activement à la promotion des droits de la femme et de l'enfant dans la communauté.</p> <p>b) Niveau de développement de la capacité des femmes et des jeunes (f/g) à être des acteurs actifs dans la promotion de leurs droits.</p>	<p>Actuellement, il n'y a pas eu d'activité de sensibilisation auprès de ce groupe cible, par conséquent, on ne constate pas d'implication dans la promotion des droits de la femme et de l'enfant dans la communauté.</p>	<p>a) 70%</p> <p>b) Élevé</p> <p>a) <b>85,5% (71/83)</b> des personnes sensibilisées qui ont été questionnées répondent qu'ils continuent à faire la promotion des droits de la femme et de l'enfant dans la communauté. Étant donné le nombre élevé de personnes sensibilisées et la difficulté de rejoindre à nouveau ces personnes pour les questionner, il a été décidé de regrouper certaines personnes qui ont été sensibilisées, notamment les chefs de colline, ambassadrices, jeunes participants au projet. Les chefs de collines continuent à s'intéresser aux droits et sensibiliser lors des réunions sur leurs collines. Après le projet, les ambassadrices ont créé une union et ont continué à réaliser des activités de sensibilisation et faire des rapports à la formatrice en droit du CNF.</p> <p>b) Le niveau de développement de capacité des femmes et des jeunes à être des acteurs actifs dans la promotion de leurs droits est <b>très élevé</b>. En plus des jeunes et femmes participants/es au projet qui ont acquis des connaissances grâce aux formations et peuvent faire la promotion des droits dans leur milieu, 10 ambassadrices ont été élues en l'an 1 pour faire la promotion des droits dans leur communauté à travers des activités de sensibilisation alors qu'aucune de ces personnes ne faisait de promotion pour les droits avant le projet. Les ambassadrices ont été aussi invitées dans des événements spéciaux pour réaliser des séances de sensibilisation et des personnes de la communauté les invitent à leur maison pour venir faire des interventions individuelles pour régler des conflits familiaux par exemple.</p>

### 1.3 Commentez ci-après les **résultats non atteints**, s'il y a lieu.

Notre cible pour l'indicateur a) *Nombre de femmes qui développent activement une activité génératrice de revenus* du résultat immédiat *Développement accru de nouvelles activités économiques gérées par des femmes* n'a pas été atteinte. Lors de l'établissement de la cible, nous n'avons pas tenu compte des femmes qui abandonneraient au cours du projet. Sur les 100 femmes qui ont développé activement une activité générative de revenus en début de projet, 6 femmes de l'an 1 et une de l'an 2 ont quitté leur coopérative pour diverses raisons : déménagement, leur état de santé, absences répétées (plus capable de suivre les activités).

### 1.4 Y a-t-il des résultats significatifs non prévus initialement. Si oui, lesquels?

Parmi les résultats significatifs non prévus, nous retrouvons le nombre de personnes sensibilisées qui a dépassé les attentes grâce à la mobilisation des autorités locales et les ambassadrices et l'intérêt pour les thèmes dans les communautés locales. Cet intérêt s'est transformé en changement au sein de la communauté, par exemple, par une diminution de cas de violences et par l'acceptation des filles-mères dans leur famille. Au-delà des activités de sensibilisation, après les séances, des ambassadrices sont sollicitées par des personnes sensibilisées afin qu'elles viennent réaliser des rencontres individuelles pour les écouter ou pour régler certains problèmes, entre autres des conflits familiaux. Cela démontre toute la confiance qu'inspirent les ambassadrices et la formatrice au sein de la communauté. Les ambassadrices vont s'adresser à la formatrice du CNF quand elles ne sont pas parvenues avec les personnes rencontrées à trouver une solution à leur problème.

Nous avons pu également constater des résultats significatifs causés indirectement à la suite de la mise en place des différentes activités. Par exemple, les femmes des coopératives ont mis en place un système de tontine dans lequel elles déposent 500 FRW par semaine et qui leur permet de s'entraider en cas de besoin financier. Grâce à cela, certaines d'entre elles ont démarré une AGR individuelle comme un petit commerce de vente, par exemple, de farine de manioc, légumes et fruits. Nous pouvons aussi noter que la mutuelle avec l'accompagnement de l'équipe du projet les a aidés à accepter de se faire soigner alors qu'elles n'en avaient pas l'habitude. Un autre exemple de changement de comportement significatif a été constaté chez les jeunes au niveau de leur discipline grâce à la formation. Avant le projet, les jeunes n'allaient pas à l'école et n'avaient pas d'horaire. En ayant un horaire bien défini, le programme de formation leur a appris à avoir une discipline dans la vie et dans le travail. Les mères ont vu un réel changement de comportement dans l'attitude de leur enfant, il y a également une meilleure communication entre eux. Notons également les changements de comportements à la suite des formations en SDSR qui a permis aux femmes et jeunes de communiquer sur le sujet.

## 2. ANALYSE DE L'EXÉCUTION DU PROJET ET PERSPECTIVES

### 2.1 Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors de l'exécution du projet et les moyens utilisés pour y pallier.

L'identification des participantes : l'identification a été une étape qui a demandé beaucoup de temps et le nombre de demandes a été plus élevé que prévu. Les moyens utilisés pour y pallier, L'OPDE a établi des critères pour cibler les femmes les plus vulnérables et qui avaient un jeune de 16 ans et plus pour faire la formation professionnelle. La collaboration avec les autorités afin d'avoir une première liste de femmes vulnérables dans le secteur à faciliter le processus.

L'arrêt et la reprise de la formation professionnelle en raison de la pandémie de COVID-19 : La suspension de la formation le 16 mars 2020 en raison de la COVID-19 a entraîné des conséquences pour le programme de formation pour les jeunes en l'an 1 et l'an 2 puisque tout le calendrier scolaire et l'horaire ont dû être revus et des ajustements au CFP ont dû être mis en place afin de respecter les règles sanitaires. Dans un premier temps, pendant la période d'arrêt de 6 mois de formation des moyens ont été pris pour que les jeunes ne restent pas inactifs sur le plan académique durant cette période. L'AMIE, via le fonds du programme QSF, leur a permis l'achat de matériel de télécommunication comme des radios et téléviseurs pour suivre des cours à distance. En effet, durant la pandémie, la radio et la télévision nationale émettaient plusieurs cours à distance issus du cursus régulier d'enseignement public (primaire et secondaire) en plus de cours d'éducation civique, de lutte contre la COVID-19 et de santé sexuelle et reproductive en abordant le concept de violences sexuelles. Pour la reprise de la formation en novembre 2020, les différents moyens qui ont été utilisés étaient les suivants : Les horaires de formation ont été réorganisés afin de permettre aux jeunes de revoir la matière apprise avant la fermeture, les cours commençaient à 7h00 et se terminaient à 17h00 du lundi au samedi. De plus, afin d'éviter la propagation de la COVID-19 dans les milieux scolaires, le gouvernement a exigé des mesures avant la réouverture (distanciation, hygiène). Pour ce faire, le CFP a dû procéder à certains réaménagements de ces locaux afin de diminuer les groupes dans les mêmes locaux : construction d'un hangar pour les cours pratiques en maçonnerie pour permettre la distanciation; aménagement d'une chambre en prévision d'isolement pour les cas éventuels d'infection à la COVID-19; ajout de salle de cours théoriques et pratiques pour la section hôtellerie. De plus, le Centre a dû se procurer du matériel pour le lavage des mains ainsi que d'un thermomètre pour la prise de température.

Abandon des jeunes : En cours de projet, 8 jeunes ont abandonné la formation pour diverses raisons malgré les suivis réalisés : retour à l'école secondaire, recherche emploi, décès, appui familial et grossesse. Pour les filles enceintes, malgré les encouragements et la sensibilisation des animatrices communautaires et des mères, elles n'ont pas souhaité poursuivre leur formation. Afin de pallier ce problème, l'équipe du projet a travaillé sur la prévention du décrochage en réalisant des suivis auprès du parent et de l'enfant et des visites à domicile. Grâce à ces suivis et encouragements, une fille qui était enceinte pendant sa formation n'a pas abandonné. De plus, elle a d'ailleurs pu réaliser son stage après l'accouchement avec le soutien de l'OPDE.

Retard dans le calendrier agricole des coopératives : En raison des consignes sanitaires mises en place pendant 5 mois afin d'éviter la propagation de la COVID-19, les femmes pouvaient travailler qu'en petit groupe de 8 à 9 femmes par coopérative pour la réalisation des travaux dans les champs. Cela a occasionné des retards dans le calendrier agricole et, par conséquent, sur le rendement des récoltes. En effet, les travaux qui auraient dû être réalisés en une semaine ont été réalisés en un mois, ce qui a eu comme impact de retarder l'application des engrais. Pour pallier ce problème et ainsi permettre à ces femmes de traverser cette période difficile, les coopératives de l'an 1 du projet ont pu bénéficier d'une partie des fonds réaffectés du programme QSF pour la mise en place d'autres AGR. En effet, elles ont reçu un fonds de démarrage pour mettre en place un petit commerce, en plus, et bénéficier d'un soutien pour réaliser l'élevage de porcs. Une porcherie a été construite sur le même terrain où les femmes cultivent ce qui sera très profitable pour les cultures. Le fumier des porcs est utilisé comme fertilisant dans les champs et permet un meilleur rendement des cultures. De plus, un autre moyen utilisé pour pallier ce problème lors des prochaines récoltes, l'abduction en eau a été réalisée pour améliorer l'irrigation et des compostières ont été construites. Il a également été décidé de devancer la sélection des bénéficiaires de l'an 2 afin qu'elles puissent profiter de deux saisons culturales contrairement aux bénéficiaires de l'an 1 qui ont commencé leur activité lors de la 2<sup>e</sup> saison culturale en janvier. Ce qui a aussi permis de vivre un esprit d'entraide et de collaboration entre les deux cohortes.

Les changements climatiques ont également un impact sur des activités agricoles ce qui demandent aux coopératives à s'adapter à ces nouvelles situations. Avec l'appui de l'agronome, les coopératives ont semé leur culture au bon moment puisque si elles avaient semé selon le calendrier habituel, les récoltes n'auraient probablement pas été bonnes puisque les pluies ont retardé.

## 2.2 Quels sont les résultats de votre évaluation ou enquête sur le degré de **satisfaction des bénéficiaires** du projet (réf. au point 2 du PMO approuvé)?

En cours de projet, plusieurs évaluations ont été réalisées afin de connaître la satisfaction des bénéficiaires. En plus, des rencontres individuelles pour l'évaluation semestrielle et annuelle afin d'échanger sur les résultats atteints et leur degré de satisfaction face à ces réalisations, des évaluations ont été réalisées après chaque formation pour connaître la satisfaction des participants. Elles permettent d'apporter des ajustements au besoin. Elles ont mentionné être satisfaites des nouvelles connaissances acquises lors des formations autant au niveau de la gestion, des droits et de la santé sexuelle et reproductive. La majorité n'avait aucune connaissance sur les sujets. C'est suite à ces évaluations que des mises à niveau en gestion ont été offertes aux femmes par les animatrices puisqu'elles ont exprimé qu'elle avait besoin de renforcer certains thèmes. À cela s'ajoutent des évaluations menées auprès d'un groupe de bénéficiaires (femmes, jeunes, ambassadrices, équipe du projet) en 2020 et 2021 pour obtenir leurs satisfactions et recommandations pour la rédaction et la mise en œuvre d'un nouveau projet (projet actuellement financé par AMC). Lors de ces évaluations, les femmes ont témoigné leur amour du projet et que l'OPDE est une organisation qui donne parole et confiance aux vulnérables. Elles ont aussi témoigné de leur satisfaction des formations reçues et de la formation professionnelle des jeunes. Les femmes témoignent qu'à travers la formation, elles ont découvert qu'elles avaient la capacité de créer, organiser et planifier leur AGR.

Tout au long du projet, les bénéficiaires indirects comme les chefs de collines ont témoigné leur satisfaction des activités de sensibilisation réalisées et réinvitaient les ambassadrices pour animer d'autres activités. Les autorités locales parlent beaucoup des bienfaits du projet qui répondent aux priorités du gouvernement que ce soit au niveau du programme de mutuel, les coopératives, la formation professionnelle, etc.

Lors de la mission de L'AMIE au Rwanda en novembre 2022, l'agente de projet de L'AMIE a visité l'OPDE-Rwanda pour effectuer une évaluation finale du projet. Des rencontres ont été organisées avec l'équipe et les proches collaborateurs du projet afin d'évaluer la satisfaction globale du projet. Il en ressort de ces rencontres que la satisfaction des bénéficiaires ainsi que des différents acteurs locaux quant au projet est très élevée. Une rencontre a été réalisée avec le Maire de Huye notamment pour lui présenter les résultats finaux et il n'avait que de bons mots à transmettre à l'OPDE et sur le projet qu'il souhaiterait voir se déployer dans d'autres secteurs. Il souligne la très bonne collaboration entre l'administration locale et l'OPDE tout au long du projet.

Une rencontre a été réalisée avec l'équipe du projet. Autant la coordonnatrice que les animatrices communautaires sont très satisfaites du projet, elles ont constaté l'impact du projet dans la vie des femmes et jeunes qui les ont vues évoluer, sortir de la pauvreté, de leur solitude, gagner en confiance, améliorer leur santé, etc. Les animatrices ont apprécié vivre dans la même communauté que les femmes et les jeunes ce qui a notamment facilité le suivi pendant le confinement. Le directeur de l'OPDE qui a participé à l'élaboration du projet est très satisfait des résultats de celui-ci qui était le tout premier projet en autonomisation des femmes pour l'organisation. Comme les résultats ont pu le démontrer, le projet répondait réellement à un besoin des bénéficiaires. Il souligne parmi les points positifs du projet l'accès aux filles à un métier non traditionnel qui étaient notamment plus nombreuses que les garçons. L'effet positif de ce projet se reflète également au sein de la famille qui a permis à deux personnes (mère et jeune) d'avoir accès à un revenu et pouvoir subvenir au besoin de la famille. Il était satisfait également de la très bonne équipe du projet, formatrice et formateur en formation professionnelle et autres collaborateurs comme les encadreurs des jeunes dans les milieux des stages.

L'agente a également rencontré 43 jeunes (12 g et 31 f) de l'an 1 et 2. Quelques jeunes ont pris la parole et ils ont témoigné leur appréciation du projet. Parmi les éléments positifs du projet, nous retrouvons le stage qui a été bénéfique et leur a permis de trouver du travail. Une jeune fille a dit que la formation en maçonnerie était très intéressante et que grâce à son métier, elle travaille et aide la famille. Elle est même devenue mentore pour d'autres jeunes filles dans un nouveau projet. Ils expriment aussi leur satisfaction de l'appui alimentaire pendant la formation et le matériel à leur disposition. À part la formation professionnelle, les jeunes ont exprimé qu'ils ont aimé la formation en santé sexuelle et reproductive, sur l'entrepreneuriat et la formation sur les droits qui leur a permis de prendre conscience de leurs droits. Au niveau des améliorations et recommandations qu'ils proposent, nous retrouvons les éléments suivants : la formation et stage plus long ; diversifier les métiers (ex : couture), offrir du recyclage en entrepreneuriat et offrir un appui financier ou matériel pour un projet entrepreneurial.

Des ambassadrices et la formatrice du CNF ont également été rencontrées. Elles témoignent du bienfait du projet et du volet en droit. Une femme témoigne qu'avant d'être ambassadrice elle avait de la difficulté à s'exprimer en public. Elles ont apprécié le fait d'être reconnue au sein de la communauté et la confiance de la communauté envers elles. Les

personnes se tournent vers les ambassadrices. Celles-ci ont créé une union, elles se réunissent pour aider des personnes dans la communauté autant au niveau des droits ou autres besoins en lien avec le quotidien (soutien moral, soutien physique pour certaines tâches). Elles se regroupent pour discuter des problématiques et trouver des solutions ensemble. La formatrice constate déjà des changements au niveau de la communauté, 11 femmes et 13 familles victimes de violences ont pu régler leur problème. Lorsqu'il y avait des problèmes, les familles se tournaient vers le chef de colline. Le chef pouvait recevoir 10 questions sur la violence par semaine alors que depuis les activités de sensibilisation, il n'y en a plus aucune.

L'agente de projet a rendu visite aux coopératives dans leur milieu. Les femmes ont fait visiter avec une très grande fierté les terrains qu'elles sont en train de cultiver et leur porcherie. Une femme exprime qu'elle a amélioré sa situation grâce à ce projet bien qu'il reste du chemin à faire. Elle constate qu'il y a beaucoup de personnes très vulnérables, autres que les femmes du projet, qui auraient besoin de ce type de projet. Parmi les autres éléments positifs que le projet leur a apportés, elles notent qu'elles se sentent plus en santé, en confiance et peuvent subvenir aux besoins de leur famille. Maintenant, elles peuvent envoyer les autres enfants à l'école. Une femme exprime qu'un élément nouveau dans sa vie que le projet lui a apporté à part les besoins de base c'est qu'elle a pu se procurer un cellulaire pour communiquer.

### 2.3 Comment évaluez-vous la **pérennité des résultats** de votre projet? Quelles pourraient être les **retombées** du projet à plus long terme?

Des actions mises en place pendant le projet permettront une pérennité des résultats, la mise en place de coopératives, l'implication des institutions en place et l'utilisation des installations déjà existantes comme le CFP pour la formation professionnelle des jeunes et pour les autres formations. Malgré la fin du financement du projet, grâce à l'implication et au dévouement de toute l'équipe de l'OPDE qui continue de les conseiller au besoin, et aux stratégies de pérennisation, l'agente de projet de L'AMIE a pu constater lors de sa visite que les terrains ont été cultivés et la porcherie est toujours fonctionnelle et les femmes en prennent bien soin. Les quatre coopératives mises en place sont toujours fonctionnelles, les réunions mensuelles continuent. Les récoltes sont partagées entre les membres et des quantités nécessaires sont conservées pour les besoins de la prochaine saison. Les résultats des récoltes et le profit de l'an 3 ont été très bons malgré le fait qu'elles n'avaient pas d'appui financier. Les terrains des coopératives sont durables et assurent aux femmes une source financière et alimentaire qui est indéniable. Elles veulent également développer, avant la récolte pour écouler leur stock rapidement après la récolte, des contacts avec des grossistes qui pourraient être autant clients que fournisseurs d'intrants et consommateurs potentiels.

La pérennité des résultats est également assurée par la grande implication et mobilisation de la communauté comme celle de l'administration locale à travers son service responsable des coopératives, les services sociaux, les chefs de collines qui se poursuivra au-delà du projet. L'agronome et les animatrices continuent d'offrir un appui tout en cherchant à transférer ces coopératives dans le service du secteur Mbazi en charge des coopératives pour le suivi. De plus, les coopératives sont dans un processus d'enregistrement au RCA (Rwanda cooperatives Agency). Les quatre coopératives vont s'unir puisqu'elles offrent un même produit comme il a été conseillé par les services techniques responsables des coopératives. En plus d'unir leurs forces en une seule association, cela leur permettra de bénéficier des avantages agricoles comme le rabais des prix des intrants et semences ainsi que l'obtention des plantes fruitières et fixatrices du sol. Elles continueront aussi à être encadrées par les services habilités dans le domaine des coopératives. Pour le volet formation professionnelle, les personnes qui ont accueilli les jeunes en stage ont apprécié. Certains ont engagé les jeunes et d'autres ont continué à recevoir des stagiaires dans le cadre du nouveau projet de l'OPDE.

La pérennité est également assurée grâce aux nombreuses connaissances et compétences que les femmes et jeunes ont acquies. En plus d'utiliser ces connaissances pour se diriger vers des services de soins de santé et/ou des ressources en défense des droits en cas de besoin, elles ont la volonté de transmettre les connaissances acquises à leur entourage. D'ailleurs, les ambassadrices ont continué à réaliser des activités malgré la fin du projet. De plus, les femmes avec leurs connaissances en gestion, ont pu mettre en place leur système de tontine et conseillent d'autres femmes du milieu qui désirent mettre en place une AGR.

À court terme, des retombées du projet ont déjà été constatées puisque les résultats de ce projet a permis de le déployer à d'autres secteurs et d'obtenir un autre financement, l'OPDE a reçu un certificat de reconnaissance de l'administration locale, les marchés près des coopératives achètent leur produit et sont satisfaits, les jeunes dans le secteur désirent faire la formation, les changements de comportement au sein des familles ont été constatés, les mamans osent parler de sexualité avec ses enfants, une jeune fille en maçonnerie est devenue mentore pour d'autres filles en formation maçonnerie dans le cadre du nouveau projet.

À plus long terme, le projet aura des retombées significatives sur l'augmentation des jeunes formés dans un métier pour répondre au besoin du milieu, l'augmentation des filles dans les métiers non traditionnels, sur la diminution du nombre de grossesses non désiré, de la violence et de l'enregistrement des jeunes à l'état civil.

#### 2.4 Décrivez votre appréciation de la **collaboration** et la **contribution** (en nature et en espèces) du **partenaire local**?

La collaboration avec le partenaire local s'est très bien déroulée. Comme il s'agit d'un partenaire qui a réalisé plusieurs projets en partenariat avec L'AMIE et que l'équipe au sein de l'organisation est stable et expérimentée, cela a facilité le démarrage du projet et la bonne gestion de celui-ci tout au long du projet. Le partenaire local a respecté les délais pour la remise des rapports et a réalisé les activités prévues avec les budgets alloués. Des suivis mensuels des dépenses et des prévisions trimestrielles ont permis de bien planifier celles-ci et d'apporter des ajustements ou modifications rapidement au besoin et dans le respect des règles. Les autorisations étaient demandées avant toutes réaffectations de sommes non utilisées sur certaines lignes budgétaires. Les membres de l'équipe impliqués dans le projet ont toujours démontré une volonté de produire des documents répondant aux attentes. Lorsqu'il y avait des incompréhensions au niveau des indicateurs, des rencontres virtuelles ont été réalisées afin d'assurer la même compréhension de certains indicateurs et la façon de les collecter. Les rapports ont toujours été remis en temps et, s'il y avait des demandes de précisions, les réponses nous étaient parvenues rapidement. En plus du suivi à distance régulier, une visite sur le terrain a été effectuée par L'AMIE pour réaliser l'évaluation finale en novembre 2022. Lors de la visite sur le terrain, l'équipe du projet a été disponible pour participer à la séance de travail sur le rapport final et la visite d'évaluation sur le terrain.

L'OPDE a également contribué au projet, en mettant à la disposition du projet la voiture de l'OPDE pour les déplacements, des équipements et fournitures de bureau, des frais de communication et a pu compter sur une équipe de personnes impliquées au sein de l'organisation qui a donné de leur temps bénévolement.

### 3. RAPPORT FINANCIER

#### Rapport financier du projet

Rubriques budgétaires	Coût total en \$CAN
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	
Coordonnatrice-eur du projet	27 561 \$
Animatrices-eurs communautaires	34 419 \$
Suivi financier du projet (temps partiel)	11 803 \$
	<b>73 783 \$</b>
<b>ACTIVITÉS</b>	
Adhésion à la mutuelle de santé pour les femmes et les enfants du projet	1 690 \$
Participation aux soins de santé afférents pour les femmes et les enfants du projet	2 902 \$
<b>Sous-total 1111</b>	<b>4 592 \$</b>
Location salle	354 \$
Honoraire des formateurs	1 503 \$
Restauration des participants	3 542 \$
Matériel didactique	146 \$
<b>Sous-total 1112</b>	<b>5 545 \$</b>
Inscription et paiement des frais scolaires	22 315 \$
Autres frais afférents (fournitures scolaires, uniformes)	3 636 \$
Équipement et fournitures pour travaux pratiques	17 464 \$
Primes aux formateurs	9 214 \$
Appui alimentaire pour les jeunes	14 599 \$
<b>Sous-total 1121</b>	<b>67 228 \$</b>
Frais de stages des jeunes	5 277 \$
<b>Sous-total 1122</b>	<b>5 277 \$</b>
Location de la salle pour la formation en gestion entrepreneuriale	782 \$
Honoraires du formateur	2 936 \$
Restauration des participants	7 043 \$
Matériel didactique	132 \$
<b>Sous-total 1211</b>	<b>10 893 \$</b>
Formation continue du spécialiste en agro-environnement	1 413 \$
<b>Sous-total 1212</b>	<b>1 413 \$</b>
Études environnementales	1 457 \$
<b>Sous-total 1221</b>	<b>1 457 \$</b>

Équipements des coopératives	41 550 \$
Fourniture et frais de démarrage	24 022 \$
<b>Sous-total 1222</b>	<b>65 571 \$</b>
Location salle	541 \$
Primes aux formateurs	1 879 \$
Restauration des participants	7 212 \$
Matériel didactique	150 \$
<b>Sous-total 1311</b>	<b>9 782 \$</b>
Prime ambassadrices/eurs sensibilisation dans la communauté	1 739 \$
<b>Sous-total 1321</b>	<b>1 739 \$</b>
<b>TRANSPORT INTERNE ET INTERNATIONAL</b>	
Déplacements locaux pour le projet	9 098 \$
Déplacements des participants aux ateliers	5 392 \$
<b>Sous-total</b>	<b>14 490 \$</b>
<b>AUTRES DÉPENSES SUR LE TERRAIN</b>	
Communications (Internet, téléphone, etc.)	6 166 \$
Équipement et fournitures de bureau	6 044 \$
Pancartes pour visibilité du projet	590 \$
Frais bancaires	812 \$
<b>Sous-total</b>	<b>13 612 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>275 383 \$</b>

## Rapport détaillé pour le financement de la Fondation Louise Grenier

### Financement 2019 – Fournitures et équipement pour des coopératives

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire CAD	Prix Total CAD
Houes	unité	50	3,49 \$	174,38 \$
Machettes	unité	20	2,37 \$	47,43 \$
Manches	unité	80	0,42 \$	33,48 \$
Pioches	unité	10	3,49 \$	34,88 \$
Rateaux	unité	10	2,09 \$	20,93 \$
Tridents	unité	10	4,53 \$	45,29 \$
Paniers	unité	40	2,26 \$	90,58 \$
Petits seaux	unité	10	1,51 \$	15,10 \$
Sacs d'entreposage	unité	50	0,75 \$	37,74 \$
Bidons	unité	20	1,51 \$	30,19 \$
Pulvérisateurs	unité	4	26,51 \$	106,02 \$
Bâches	unité	8	22,64 \$	181,15 \$
Balances	unité	2	30,19 \$	60,38 \$
Vans	unité	20	3,77 \$	75,48 \$
Registres	unité	4	2,26 \$	9,06 \$
Semences	Kg	15	1,40 \$	20,93 \$
Bassins	unité	2 \$	2,42 \$	4,83 \$
Terrains	Terrain			18 012 \$
<b>Total</b>				<b>19 000 \$</b>

### Financement 2020 – Fournitures et équipement pour des coopératives

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire CAD	Prix Total CAD
Machettes	unité	10	2,60 \$	25,98 \$
Pioches	unité	10	4,68 \$	46,81 \$
Paniers	unité	40	2,01 \$	80,24 \$
Sacs d'entreposage	unité	23	0,65 \$	14,94 \$
Ficelles	unité	20	0,54 \$	10,82 \$
Pulvérisateurs	unité	6	28,41 \$	170,45 \$
Bâches	unité	10	20,06 \$	200,61 \$
Balances	unité	2	40,12 \$	80,24 \$
Vans	unité	20	3,34 \$	66,87 \$
Semences	Kg	100	0,90 \$	90,43 \$
Engrais organiques	Benne	10	20,29 \$	202,92 \$
Terrains	Terrain			18 010 \$
<b>Total</b>				<b>19 000 \$</b>

## 5. CONCLUSIONS

### 5.1. Quelles sont les principales leçons apprises au cours de la réalisation de ce projet?

- Recrutement des formateurs compétents ayant des approches participatives dans la formation, l'importance d'adapter les formations, d'offrir une approche qui répond au niveau de chacun. Par exemple, les modules de formation pour les femmes, la matière et la méthodologie ont été adaptées selon le niveau de connaissance et compréhension. La même chose pour les jeunes qui avaient des niveaux scolaires très bas. L'emphase a été mise davantage sur la pratique que sur la théorie.
- Recrutement des animatrices compétentes vivant dans la communauté ayant des qualités de communication et de leadership. De plus, leur encadrement auprès des femmes et des jeunes a été bénéfique. Le fait qu'elles étaient dans la même localité a facilité le suivi des activités. Toutefois, elle était deux à faire le suivi des 100 femmes et 100 jeunes ce qui demande une grande charge de travail. Il est prévu dans le nouveau projet d'avoir du personnel qui s'occupe uniquement à faire le suivi auprès des jeunes.
- La réussite ne repose pas uniquement sur les capacités développées, mais aussi sur le partage des connaissances. Par exemple, il a été constaté tout l'impact dans la communauté des connaissances que des participants.es ont partagées dans leur entourage que ce soit au niveau de la gestion d'une AGR, sur les droits, etc.
- La complémentarité des interventions des différents programmes de L'AMIE dans un projet, par exemple, l'appui financé par le programme QSF a permis de renforcer les interventions du projet.
- La solidarité entre les femmes. Particulièrement pendant la pandémie, les femmes ont démontré une grande solidarité. Malgré le peu qu'elles avaient, elles le donnaient. De plus, les femmes des deux cohortes n'hésitaient pas à s'entraider puisque les terrains de la cohorte de l'an 1 et an 2 étaient situés à côté cela a également facilité cet esprit d'entraide notamment pendant les périodes agricoles.
- L'importance d'impliquer les participants.es tout au long du projet et de considérer leurs points de vue et recommandations dans les décisions. Elles ont été mises en confiance des femmes dès le début afin qu'elles se sentent premières actrices dans le projet. Des femmes témoignent que c'était la première fois qu'elles étaient consultées dans un projet. Elles étaient consultées pour la planification des activités afin que celles-ci conviennent à leur horaire et assurent leur pleine participation. Cela s'est illustré par leur régularité, leur ponctualité, leur discipline et leur présence active dans les réunions et les travaux. De plus, les participants.es ont d'ailleurs été consultés pour l'élaboration d'un nouveau projet afin de déterminer les améliorations à apporter. Lors de ces consultations, elles ont exprimé la nécessité d'avoir un volet nutrition (atelier culinaire et appui nutritionnel), un programme mentorat, avoir un mois supplémentaire de stage en plus d'avoir des dédommager les frais de déplacement vers les lieux de stages et d'avoir des hommes ambassadeurs des droits. Ces nouveaux éléments ont été ajoutés au nouveau projet.
- L'importance dans un projet d'impliquer les autorités locales (services sociaux, services techniques, chefs de collines, CNF, etc.) à tous les niveaux du projet et d'avoir un projet qui répond aux enjeux et Plans d'action du milieu. Les impacts ont été constatés par leur intérêt à s'impliquer notamment au niveau des droits de la femme et de l'enfant. De plus, ceci a permis notamment à l'OPDE de recevoir un certificat par le District pour son implication. Le Maire a d'ailleurs exprimé son désir de voir ce type de projet s'étendre à d'autres secteurs du District.
- Les approches utilisées lors des formations sur les droits et sur la santé sexuelles et reproductives, de former les femmes et les enfants séparément et les former ensemble à la fin, ont permis de rapprocher les mères de leurs enfants et permettre des discussions à la maison qui n'auraient pas pu être possible.

## Montage photo – Rapport final



Travaux d'équipe lors de la formation en gestion et entrepreneuriat (An 1)



Activité agricole de la première cohorte et deuxième cohorte avec l'appui de l'agronome (An 2)



Attente de la récolte du maïs et préparation des poquets pour semer le haricot



Travail de décortilage des grains de maïs



Les femmes d'une coopérative lors de la distribution des récoltes



Des jeunes en formation maçonnerie qui pratique la réalisation d'un pavé



Des jeunes finissantes en hôtellerie dans leur milieu de travail



Formation sur les droits de la femme et de l'enfant offerte aux jeunes



Activité de sensibilisation dans la communauté réalisée par les ambassadrices



Rencontre avec les femmes lors de la visite d'évaluation de fin de projet de L'AMIE



Rencontre avec l'équipe du projet lors de la mission d'évaluation de fin de projet



Les femmes qui reçoivent la plaque de la fondation Louise Grenier et qui remercient la fondation pour son appui